

**F C T C**WHO FRAMEWORK CONVENTION
ON TOBACCO CONTROL**INSTRUMENT DE NOTIFICATION DE LA CONVENTION-CADRE
DE L'OMS POUR LA LUTTE ANTITABAC****VEUILLEZ LIRE CE DOCUMENT AVANT DE COMPLETER LE
QUESTIONNAIRE**

Pour utiliser les options interactives de l'instrument de notification, veuillez suivre les instructions suivantes:

1. Sauvegardez le document au format Microsoft Word (instrument de notification concernant la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac) sur un dossier de l'ordinateur que vous allez utiliser pour remplir de questionnaire.
2. Vérifier que vos installations de sécurité Microsoft Word vous permettent d'utiliser des macros dans ce document:
 - (i) Dans le menu « Outils », sélectionnez « Macros »
 - (ii) Dans le menu « Macros », sélectionnez « Sécurité »
 - (iii) Dans le menu « Sécurité » qui s'affichera, vérifiez que vous allez choisir « Niveau de sécurité moyen ».
3. Fermez et ouvrez à nouveau le document correspondant à l'instrument de notification (document au format Microsoft Word) que vous avez sauvegardé sur votre ordinateur à l'étape 1).
4. A l'ouverture du document, une boîte de dialogue va apparaître pour vous demander si vous souhaitez activer les macros. Cliquez sur « Activer les macros ».
5. Une fois que vous aurez cliqué sur « Activer les macros », les boutons indiquant que vous pouvez ajouter de nouvelles rangées ou de nouvelles catégories aux tableaux seront fonctionnels.

Il est indispensable lorsque vous utiliser l'instrument de notification de fournir les informations et les données au format demandé, dans un souci de cohérence et pour faciliter le traitement et l'analyse des données.

Je confirme avoir lu les notes ci-dessus et avoir suivi les instructions.

1. ORIGINE DU RAPPORT

1.1	Nom de la Partie contractante	Côte d'Ivoire
1.2	Renseignements sur le correspondant national chargé de la préparation du rapport :	
	Nom et fonction du correspondant	ZOTOUA Ernest, Médecin
	Nom complet de l'établissement	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida/ Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions
	Adresse postale	BP V4 Abidjan - Côte d'Ivoire
	Numéro de téléphone	(225) 22 42 75 18
	Numéro de télécopie	(225) 22 50 17 84
	Adresse électronique	zotoua@yahoo.fr ou progtabac@yahoo.fr
1.3	Signature du fonctionnaire responsable de la présentation du rapport :	
	Nom et titre du fonctionnaire	ZOTOUA Ernest, Médecin
	Nom complet de l'institution	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida/ Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions
	Adresse postale	BP V4 Abidjan - Côte d'Ivoire
	Numéro de téléphone	(225) 22 42 75 18
	Numéro de télécopie	(225) 22 50 17 84
	Adresse électronique	zotoua@yahoo.fr ou progtabac@yahoo.fr
	Page Web	
1.4	Période couverte par le rapport	Janvier 2012 à avril 2014
1.5	Date à laquelle le rapport a été soumis	15 avril 2014

2. CONSOMMATION DE TABAC ET INDICATEURS SANITAIRES, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES CONNEXES

(Réf. : articles 19.2.a), 20.2, 20.3.a), 20.4.c) ainsi que 6.2.a), 6.2.b), 6.3, 15.4, 15.5 et 17 selon les indications pour les sous-sections correspondantes)

2.1	Prévalence du tabagisme		
2.1.1	Prévalence du tabagisme dans la population adulte (ensemble de la population) <i>(veuillez fournir des données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré, par exemple 15 ans et plus, 18–64 ans ; voir 2.1.1.2)</i>		
		Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)</i>	Nombre moyen du produit du tabac à fumer le plus consommé par jour
HOMMES			
	Actuellement fumeurs	36.3%	
	Fumant quotidiennement	24.2%	
	Fumant occasionnellement	12.1%	
	Anciens fumeurs	15%	
	N'ayant jamais fumé	48.8%	
FEMMES			
	Actuellement fumeuses	9.3%	
	Fumant quotidiennement	5.1%	
	Fumant occasionnellement	4.2%	
	Anciennes fumeuses	7.5%	
	N'ayant jamais fumé	82.1%	
TOTAL (hommes et femmes)			
	Actuellement fumeurs	22.9%	
	Fumant quotidiennement	14.8%	
	Fumant occasionnellement	8.2%	
	Anciens fumeurs	11.5%	
	N'ayant jamais fumé	65.3%	

2.1.1.1	Veillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.1 :
	cigarettes
2.1.1.2	Veillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 se rapportent :
	18-47
2.1.1.3	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.1 :
	Travaux effectués en 2005 et disponible au Ministère de la Santé /Programme National de Lutte Contre le Tabagisme, l'alcoolisme, la toxicomanie et les autres addictions (PNLTA).
2.1.1.4	Veillez fournir les définitions des termes « actuellement fumeur », « fumant quotidiennement », « fumant occasionnellement », « ancien fumeur » et « n'ayant jamais fumé » utilisés dans le présent rapport.
	<p>"actuellement fumeur": Consommant au moins une cigarette par jour et n'ayant pas arrêté de fumer ou ayant arrêté mais depuis moins d'un an</p> <p>"fumant quotidiennement": consommant au moins une cigarette par jour</p> <p>"Fumant occasionnellement": consommant moins d'une cigarette par jour ou moins de sept (07) cigarettes par semaine</p> <p>"ancien fumeur": ayant arrêté de fumer depuis plus d'un an</p> <p>"n'ayant jamais fumé": n'ayant jamais goûté à la cigarette ou ayant consommé moins d'un paquet depuis la naissance</p>
2.1.1.5	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence du tabagisme dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	Aucune enquête d'envergure concernant spécifiquement le tabagisme, n'a pu être réalisée depuis 2005, faute de ressources matérielles et financières suffisantes.

2.1.2	Prévalence du tabagisme dans la population adulte (par groupes d'âge) <i>(Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)</i>		
		Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer dans les données de prévalence)</i>
HOMMES			
	Actuellement fumeurs ¹	18-27	36.3%
	Ajouter une tranche d'âge	28-37	38.8%
		38-47	32.6%
			%
			%
FEMMES			
	Actuellement fumeurs ¹	18-27	9.5%
	Ajouter une tranche d'âge	28-37	9.8%
		38-47	8.1%
			%
			%
TOTAL (hommes et femmes)			
	Actuellement fumeurs ¹	18-27	22.8%
	Ajouter une tranche d'âge	28-37	24.3%
		38-47	21%
			%
			%

¹ Veuillez fournir ici des données soit sur l'ensemble des individus actuellement fumeurs soit uniquement sur les personnes fumant quotidiennement, selon les données disponibles.

2.1.2.1	Veillez indiquer les produits du tabac à fumer inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.2 :
	cigarettes
2.1.2.2	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.2 :
	2005, Travaux officiels, non publiés, de la Direction Scientifique du Programme National de Lutte contre le Tabagisme, dirigés par le Professeur Pascal BOGUI (Ex- Directeur Scientifique du Programme National de Lutte Contre le Tabagisme)
2.1.2.3	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence actuelle du tabagisme par groupe d'âge au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, si ces données sont disponibles.
	Aucune enquête d'envergure comme celle de 2005, n'a pu être réalisée depuis 2005, faute de ressources matérielle et financières suffisantes. Mais certains indicateurs relativement objectifs, comme l'apparition de cigarettes de contrebande sur le territoire, en rapport avec la longue crise sociopolitique vécue par notre pays, laisse entrevoir une aggravation de la situation du tabagisme en Côte d'Ivoire.

2.1.3	Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (ensemble de la population)	
	<i>(Veillez fournir les données de prévalence pour l'ensemble de la population adulte, et préciser l'âge considéré en 2.1.3.2, par exemple 15 ans et plus, 18-64 ans ; voir 2.1.3.2)</i>	
		Prévalence (%) <i>(veillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)</i>
	HOMMES	
	Actuellement consommateurs	%
	Consommant quotidiennement	%
	Consommant occasionnellement	%
	Anciens consommateurs	%
	N'ayant jamais consommé	%
	FEMMES	
	Actuellement consommateurs	%
	Consommant quotidiennement	%
	Consommant occasionnellement	%
	Anciens consommateurs	%
	N'ayant jamais consommé	%
	TOTAL (hommes et femmes)	
	Actuellement consommateurs	%
	Consommant quotidiennement	%
	Consommant occasionnellement	%
	Anciens consommateurs	%
	N'ayant jamais consommé	%

2.1.3.1	<p data-bbox="368 219 1406 282">Veuillez indiquer les produits du tabac sans fumée inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.3 :</p>
2.1.3.2	<p data-bbox="368 342 1310 405">Veuillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 se rapportent :</p>
2.1.3.3	<p data-bbox="368 465 1382 508">Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.3 :</p>
2.1.3.4	<p data-bbox="368 566 1430 669">Veuillez fournir dans l'espace ci-après les définitions des termes « actuellement consommateur », « consommant quotidiennement », « consommant occasionnellement », « ancien consommateur » et « n'ayant jamais consommé » (de produits du tabac sans fumée) utilisés dans le présent rapport.</p>
2.1.3.5	<p data-bbox="368 734 1382 837">Veuillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p>

2.1.4	Prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte (consommateurs actuels) par groupe d'âge <i>(Si elles sont disponibles, veuillez fournir des données de prévalence par groupe d'âge, et préciser le groupe d'âge considéré, de préférence par tranches de 10 ans, par exemple 25–34, 35–44 ans)</i>	
	Groupe d'âge (adultes)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac sans fumée dans les données de prévalence)</i>
HOMMES		
Actuellement consommateurs ²		%
Ajouter une tranche d'âge		%
		%
		%
		%
FEMMES		
Actuellement consommatrices ²		%
Ajouter une tranche d'âge		%
		%
		%
		%
TOTAL (hommes et femmes)		
Actuellement consommateurs ²		%
Ajouter une tranche d'âge		%
		%
		%
		%

² Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.4.1	Veillez indiquer les produits de tabac sans fumée inclus dans la réponse à la question 2.1.4 :
2.1.4.2	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.4 :
2.1.4.3	Veillez fournir une brève explication de la tendance de la prévalence de la consommation de tabac sans fumée dans la population adulte au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.

2.1.5	Consommation de tabac par groupe(s) ethnique(s)				
		Groupe(s) ethnique(s)	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)</i>		
			Hommes	Femmes	Total (hommes et femmes)
	Actuellement consommateurs ³		%	%	%
	Ajouter un groupe ethnique		%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
2.1.5.1	Veillez indiquer les produits du tabac inclus dans la réponse à la question 2.1.5 :				
2.1.5.2	Veillez indiquer la fourchette d'âge à laquelle les données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 se rapportent :				
2.1.5.3	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.5 :				

³ Veillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.6	Consommation de tabac chez les jeunes				
	Tranche d'âge	Prévalence (%) <i>(veuillez inclure tous les produits du tabac à fumer ou sans fumée dans les données de prévalence)</i>			
		Tabac à fumer	Tabac sans fumée	Autres (pipe à eau, par exemple)	
Garçons					
	Actuellement consommateurs ⁴	13-15	20.9%	%	%
	Ajouter un groupe jeunes		%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
Filles					
	Actuellement consommateurs ⁴	13-15	5.7%	%	%
	Ajouter un groupe jeunes		%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
TOTAL (garçons et filles)					
	Actuellement consommateurs ⁴	13-15	13.7%	%	%
	Ajouter un groupe jeunes		%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
			%	%	%
2.1.6.1	Veuillez indiquer les produits du tabac inclus dans le calcul de la prévalence pour la question 2.1.6 :				
	cigarettes				

⁴ Veuillez fournir des données soit sur l'ensemble des consommateurs actuels soit uniquement sur les consommateurs quotidiens, selon les données disponibles.

2.1.6.2	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.1.6 :
	Rapport de l'enquête GYTS 2009 Côte d'Ivoire
2.1.6.3	Veillez indiquer la définition du terme « actuellement fumeur/consommateur de tabac » utilisé pour répondre à la question 2.1.6 dans l'espace ci-après :
	sujet consommant au moins une cigarette par jour et n'ayant pas arrêté de fumer ou déclarant ayant arrêté depuis moins d'un an.
2.1.6.4	Veillez donner une brève explication de la tendance de la consommation de tabac chez les jeunes au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	Aucune enquête d'envergure comme celle de 2005, n'a pu être réalisée depuis 2005.

2.2	Exposition à la fumée du tabac
2.2.1	Disposez-vous de données sur l'exposition à la fumée du tabac dans votre population ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.2.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.2.1, veuillez fournir des détails dans l'espace ci-après (par exemple exposition par sexe, à la maison, sur le lieu de travail, dans les transports publics)
	3709 sujets non consommateurs de tabac enquêtés à Abidjan ont incriminé à: - 75,4%, les lieux publics; - 13,5%, les domiciles; - 11,1% les lieux de travail comme sites où ils subissaient le plus souvent, le tabagisme passif.
2.2.3	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.2.1 :
	2002, Tabagisme passif selon l'âge et le sexe dans les secteurs formels et informel à Abidjan. Ministère de la Santé / PNLTA.

2.3	Mortalité liée au tabac
2.3.1	Avez-vous des informations sur la mortalité liée au tabac dans votre population ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.3.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.3.1, quel est le nombre total estimatif de décès attribuables à l'usage du tabac dans votre population ?
	5000
2.3.3	Si cette information est disponible, veuillez fournir toute information additionnelle sur la mortalité attribuable à l'usage du tabac (par exemple cancer du poumon, maladies cardio-vasculaires) sur votre territoire.
2.3.4	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.3.2 à 2.3.3 et veuillez soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :
	Les travaux effectués en 2005 au Ministère de la Santé / PNLTA

2.4	Coûts liés au tabac
------------	----------------------------

2.4.1	Avez-vous des informations sur la charge économique de l'usage du tabac dans votre population, c'est-à-dire le coût global de l'usage du tabac imposé à votre société ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
2.4.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.4.1, veuillez fournir des détails (par exemple coûts directs (liés aux soins de santé) et indirects et, si possible, méthode utilisée pour estimer ces coûts).
2.4.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.4.2 et soumettre un exemplaire de l'étude à laquelle vous vous référez :

2.5 Offre de tabac et de produits du tabac (Réf. : articles 6.2.b), 20.4.c) et 15.5)						
2.5.1	Offre licite de produits du tabac					
	Produit	Unité (p. ex. pièces, tonnes)	Ventes au détail	Production intérieure	Exporta- tions	Importa- tions
	Produits du tabac à fumer Ajouter un produit	tonne s			3428.92	5048847
		tonne s			37606	6415642
		tonne s			8687	451907
	Produits du tabac sans fumée Ajouter un produit	tonne s			0	25702
		tonne s			0	175916
	Autres produits du tabac Ajouter un produit	tonne s			1012.8	806964
		tonne s			1427.5	2064942
		tonne s			334.5	119.95

	Tabac	Feuille					
2.5.2	Veuillez fournir des informations sur les volumes des ventes en franchise de droits (par exemple produit, unité, quantité), si possible.						
	44, 307 tonnes de produits de tabac exonérés totalement de paiement de droits et taxes en 2013						
2.5.3	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.5.1 et 2.5.2 :						
	Les données sont celles des années 2012, 2013 et janvier 2014. Les données de 2012 sont celles de la première ligne de chaque rubrique de produit de tabac et ainsi de suite, la dernière étant celle de janvier 2014 ; Source : Direction des Statistiques et des Etudes Economiques de la Direction Générale des Douanes Ivoiriennes						

2.6 Saisies de produits du tabac illicites (Réf. : article 15.5)						
2.6.1		Année	Produit	Unité (p. ex. millions de pièces)	Quantité saisie	
	Produits du tabac à fumer <input type="button" value="Ajouter une ligne"/>	2012	cigarettes	200 000 pièces	400	
		2013	cigarettes	1000 000 pièces	200	
	Produits du tabac sans fumée <input type="button" value="Ajouter une ligne"/>					
	Autres produits du tabac <input type="button" value="Ajouter une ligne"/>					
	2.6.2	Avez-vous des informations quelconques sur le pourcentage de produits du tabac illicites sur le marché national ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non				
	2.6.3	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.2, quel pourcentage du marché national du tabac les produits du tabac illicites constituent-ils ?				
2.6.4	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.6.3 et si vous disposez d'informations, quelle est la tendance au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport, du pourcentage de produits du tabac illicites par rapport au marché intérieur du tabac ?					
2.6.5	Veuillez fournir toute autre information sur les produits du tabac illicites.					
	ce sont en général des produits de contrefaçon					
2.6.6	Veuillez indiquer la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.6 :					
	Direction Régionale des Douanes de MAN (zone de trafic)/direction générale des douanes ivoiriennes					

2.7 Culture du tabac	
2.7.1	Le tabac est-il cultivé sur votre territoire ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2.7.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 2.7.1, veuillez fournir des informations sur le nombre de travailleurs engagés dans la culture du tabac. Si ces données sont disponibles, veuillez fournir ce chiffre ventilé par sexe.

2.7.3	Veillez indiquer, si possible, la part de la valeur de la production de feuilles de tabac dans le produit intérieur brut national. 0.1%
2.7.4	Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions de la section 2.7 :
	2010, Institut National de la Statistique (INS)

2.8	Fiscalité des produits du tabac (Réf. : articles 6.2.a) et 6.3)				
2.8.1	Quelle proportion les taxes représentent-elles dans le prix au détail de la catégorie de produit du tabac la plus populaire (par exemple somme des impôts indirects, taxes sur les ventes et sur les importations (le cas échéant) et taxe à la valeur ajoutée/taxe sur les produits et services TVA/TPS) ?				
2.8.2	Comment les impôts indirects sont-ils prélevés (quels types de taxes sont prélevées) ?				
	• Taxe spécifique seulement	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non		
	• Taxe <i>ad valorem</i> seulement	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non		
	• Association de taxes spécifique et <i>ad valorem</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		
	• Structures plus complexes (veuillez préciser:)				
2.8.3	Si possible, veuillez fournir des détails sur les taux d'imposition des produits du tabac à tous les niveaux de l'Etat et en étant aussi précis que possible (précisez le type de taxe, par exemple TVA, taxes sur les ventes et sur les importations)				
		Produit	Type de taxe	Taux ou montant	Base d'imposition ⁵
	Produits du tabac à fumer <input type="button" value="Ajouter un produit"/>	cigarettes	Taxes ad valorem et spécifiques	103.28%	Prix de vente sortie-usine
		cigares	Taxes ad valorem et spécifiques	93.84%	Prix de vente sortie-usine
	Produits du tabac sans fumée <input type="button" value="Ajouter un produit"/>				

⁵ La « base d'imposition » devrait indiquer clairement sur quoi est basé le taux ou montant d'imposition. Si la taxe est exprimée en pourcentage (par exemple taxe *ad valorem*), la base d'imposition est la valeur réelle de la marchandise taxée ; par exemple, 45 % du prix du fabricant, 30 % du prix au détail. Dans ce cas, la « base » est le prix du fabricant ou le prix au détail. Si la taxe est exprimée en montant (par exemple taxe spécifique), la base d'imposition est le volume (nombre de pièces ou poids) de marchandises taxées. Par exemple, si la taxe est de US \$5 pour 100 cigarettes, le montant de la taxe est de US \$5 et la base d'imposition est de 100 cigarettes.

	Autres produits du tabac				
	Ajouter un produit				
2.8.4	<p>Veillez décrire brièvement les tendances de l'imposition des produits du tabac sur votre territoire au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>La tendance est à la hausse, la taxe spécifique TAB est de 25% et 35% depuis janvier 2014, taxe spéciale sur le tabac pour le développement du sport (est de 2,5%, 5% et 10% selon le type de tabac, Cf. circulaire 1665 du 29 mars 2014 de la Direction Générale des Douanes</p>				
2.8.5	<p>Réservez-vous un pourcentage quelconque des recettes fiscales au financement d'un plan ou d'une stratégie nationale de lutte antitabac sur votre territoire ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (Référence article 26)</p>				
2.8.6	<p>Si vous avez répondu « oui » à la question 2.8.5, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p> <p>La taxe de solidarité, de lutte contre le sida et le tabagisme (TFS) est de 2% et déterminée à partir du prix de vente sortie usine, dans les proportions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30% pour la lutte antitabac (depuis 2013) ; - 70% pour la lutte contre le Sida. 				
2.8.7	<p>Veillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre aux questions 2.8.1 à 2.8.6 :</p> <p>2014 ; Direction Générale des Douanes / Annexe Fiscale de la Loi de Finance 2013</p>				

2.9	Prix des produits du tabac <i>(Réf. : article 6.2.a)</i>				
2.9.1	Veuillez indiquer les prix au détail des trois marques les plus vendues des produits du tabac nationaux et importés au point de vente le plus fréquenté de votre capitale.				
	Marque la plus vendue			Nombre d'unités ou quantité par paquet	Prix au détail
	Produits du tabac à fumer	Produit du tabac sans fumée	Autres produits du tabac		
Nationaux	Fine			20	700 FCFA
	Excellence			20	500 FCFA
	Marlboro			20	800 FCFA
Importés	Craven A			20	500 FCFA
	Dunhill			20	1000 FCFA
	Pall Mall			20	800 FCFA

2.9.2	Veuillez indiquer l'année et la source des données utilisées pour répondre à la question 2.9.1.
	Ces données proviennent d'une enquête menée par l'ONG CLUCOD en 2011 et 2013
2.9.3	Veuillez indiquer la monnaie utilisée pour remplir la section « taux ou montant » de la question 2.8.3 et la section « prix au détail » de la question 2.9.1. Si vous le connaissez, veuillez indiquer le taux de change entre cette monnaie et le dollar des Etats-Unis , ainsi que la date de ce taux de change.
	La monnaie utilisée est le Franc CFA. Le taux de change est : 1 dollar = 450 francs CFA le 01/04/2014
2.9.4	Veuillez décrire brièvement la tendance des prix des produits du tabac sur votre territoire au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.
	La tendance est à la baisse comparativement aux deux dernières années. Les marques de cigarettes vendues à 25 fca l'unité (Excellence) et à 1000 fca le paquet (Dunhill) en 2012 sont aujourd'hui respectivement à 100 fca les 5 unités et à 700 fca le paquet, avec à l'appui une publicité.

3. LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES

3.1	Article	Obligations générales (Réf. : article 5)		
3.1.1	5	Obligations générales		
3.1.1.1	5.1	Avez-vous élaboré et mis en œuvre des stratégies, des plans et des programmes nationaux multisectoriels globaux de lutte antitabac conformément aux dispositions de la Convention ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.2	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.1, avez-vous partiellement élaboré et mis en œuvre des stratégies de lutte antitabac en incluant la lutte antitabac dans des stratégies, plans et programmes nationaux de santé, de santé publique ou de promotion de la santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.3	5.1	Si vous avez répondu « non » à la question 3.1.1.2, un aspect quelconque de la lutte antitabac visé dans la Convention figure-t-il dans une stratégie, un plan ou un programme national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.4	5.2(a)	Avez-vous mis en place ou renforcé et doté de moyens financiers		
		• un point focal de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• une unité de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• un dispositif national de coordination de la lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.1.1.5	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions de la rubrique 3.1.1.4, veuillez fournir des indications détaillées (par exemple la nature du dispositif national de coordination, l'institution dont relève le point focal de lutte antitabac ou l'unité de lutte antitabac).			
	<p>Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère en charge de la Santé a mis en place depuis 2001, un Programme National de Lutte contre le Tabagisme, qui prend en charge depuis 2008, également, l'Alcoolisme, la Toxicomanie et les autres Addictions. Il est dirigé par un Directeur Coordonateur, désigné Point Focal de lutte antitabac. Ce programme coordonne les activités de lutte antitabac, sur l'ensemble du territoire, pour réduire la morbidité et la mortalité liées au tabagisme.</p> <p>Référence : Arrêté 2. n°210 MSHP/CAB- du 11 AOUT 2008 modifiant, l'arrêté n°187 MSHP/CAB- du 24 juin 2008 portant organisation, attributions et fonctionnement du Programme National de Lutte contre le Tabagisme.</p>			
3.1.1.6	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.1 et 5.2 (<i>Obligations générales</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un document de politique et de plan stratégique 2014-2016 de lutte antitabac ; - élaboration et mise en œuvre de plans d'action opérationnels 2013 et 2014 ; - prise du décret n°2012-980 du 10 octobre 2012 portant interdiction de fumer dans les lieux publics et les transports en commun ; - signature du protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac ; - renforcement des capacités opérationnelles de la Direction de coordination du PNLTA. 			

3.1.1.7	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de cette section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.




3.1.2	5.3	Protection des politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et mis en œuvre, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.1.2.1		– protéger les politiques de santé publique en matière de lutte antitabac contre les intérêts commerciaux et autres de l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.1.2.2		– faire en sorte que le public ait accès, conformément à l'article 12.c), à un large éventail d'informations concernant l'industrie du tabac, pertinentes au regard de l'objectif de la Convention, par exemple à travers une base de données publique ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.1.2.3	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions des rubriques 3.1.2.1 ou 3.1.2.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
3.1.2.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 5.3 au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.1.2.5	UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'article 5.3 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'article 5.3 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatifs . L'avant-projet de loi prend en compte les prescriptions de l'article 5.3 et Prévoit la création d'un organe de contrôle (Comité National d'Ethique, de Protection des Politiques de Santé Publique en matière de lutte antitabac) A travers des ateliers de sensibilisation et de formation des conseillers juridiques des Ministères techniques concernés, des journalistes et des leaders communautaires, avec la participation des experts de l'Union Internationale contre la Tuberculose et les maladies Respiratoires.			
3.1.2.6	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de cette section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
	Participation de la société civile dans la mise en œuvre de l'article 5.3: Les Organisations Non Gouvernementales de lutte antitabac ont aussi organisé des Ateliers de formation sur les directives de l'Article 5.3 à l'attention d'autres leaders d'ONG et des journalistes. Des déclarations dénonçant l'interférence des firmes de tabac sont régulièrement faites par les ONG de lutte antitabac.			

3.2	Article	Mesures relatives à la réduction de la demande de tabac (Réf. : articles 6 à 14)		
3.2.1	6	Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.1.1	6.2(a)	– des politiques fiscales et, le cas échéant, des politiques des prix concernant les produits du tabac afin de contribuer aux objectifs de santé visant à réduire la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.1.2	6.2(b)	– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de la vente aux voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.1.3		– l'interdiction ou la restriction, selon le cas, de l'importation par les voyageurs internationaux de produits du tabac en franchise de droits et de taxes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.1.4	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 6 (<i>Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport. Mesures fiscales visant à réduire la demande de tabac : augmentation des droits d'assise de 13 % à 15 % l'annexe fiscale à la loi N° 2012-1179 du 27/12/2012 portant budget de l'Etat pour la gestion 2014			
3.2.1.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.2	8.2	Protection contre l'exposition à la fumée du tabac <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté ou appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.2.1		– interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.2.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, quel(le) est le type/la nature de la mesure prévoyant cette interdiction ?		
		• législation nationale	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• législation infranationale	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• ordonnance administrative et décrets lois	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• accords volontaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres mesures (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.2.3		Veuillez expliquer brièvement le type/la nature et la teneur des mesures prévoyant l'interdiction.		
		<p>Le Décret n° 2012-980 du 10 octobre 2012 portant interdiction de fumer dans les lieux publics et les transports en commun.</p> <p>Ce décret renferme quatre grands groupes d'articles</p> <p>Article 1 à 6</p> <p>déterminent les lieux publics et les transports en communs où il est interdit de fumer et définissent certains termes tels que lieux publics clos ou ouverts, lieu de travail etc...</p> <p>Article 7 et 8</p> <p>obligent les responsables de ces lieux publics et des transports en commun à apposer des signalisations d'interdiction de fumer puis de veiller au strict respect de cette interdiction.</p> <p>Article 9 à 11</p> <p>prévoient des sanctions pour tout contrevenant :</p> <p>- Fumeur: amende de 15 000 à 100 000 fcfa.</p> <p>- Responsable ou propriétaire: amende de 50 000 à 250 000 FCFA</p>		
3.2.2.4		Si vous avez répondu « oui » à l'une des options figurant au paragraphe 3.2.2.2, l'une	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

	de ces mesures prévoit-elle un mécanisme/une infrastructure permettant de la faire respecter ?		
3.2.2.5	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.4, veuillez préciser ce dont il s'agit		
	Les Ministres en charge de la santé, de l'intérieur, du commerce, des transports et de la justice sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de ce décret. Ce qui va nécessiter la prise d'arrêté interministériel qui est en cours.		
3.2.2.6	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.2.1, veuillez préciser le contexte et la portée/l'étendue des mesures appliquées dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics.	Complète	Partielle
	Lieux de travail intérieurs :		
	• bâtiments publics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• établissements de soins de santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• établissements d'enseignement ⁶	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• universités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• lieux de travail privés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• autres (veuillez préciser: camp militaires et commissariats, salle et espace de sports)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Transports publics :		
	• aéronefs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• trains	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• ferries	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• transports publics terrestres (bus, trolleybus, tramways)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• véhicules à moteur utilisés comme lieux de travail (par exemple les ambulances, véhicules de livraison)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	• véhicules privés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

⁶ À l'exception des universités.

		<ul style="list-style-type: none">• autres (veuillez préciser:)			
--	--	--	---	---	---

	<p>Lieux publics intérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • espaces culturels • centres commerciaux • pubs et bars • boîtes de nuit • restaurants • autres (veuillez préciser:) 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2.2.7	<p>Veuillez fournir un bref résumé des mesures complètes et partielles, avec des précisions sur les mesures partielles qui ont été mises en œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de fumer dans les lieux de travail intérieurs <p style="text-align: center;">Aucun espace fumeur n'a été autorisé à être aménager</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de fumer dans les transports publics <p style="text-align: center;">Aucun espace fumeur n'a été autorisé à être aménager</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction de fumer dans les lieux publics intérieurs <p style="text-align: center;">Aucun espace fumeur n'a été autorisé à être aménager</p>			
3.2.2.8	<p>Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'article 8 (<i>Protection contre l'exposition à la fumée du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p style="text-align: center;">Prise du décret n° 2012-980 portant interdiction de fumer dans les lieux publics et les transports en commun qui à la différence de l'ancien décret de 1979 était limité et inadapté.</p>			
3.2.2.9	<p>UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES</p> <p>Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'article 8 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'article 8 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatifs.</p> <p>Les Directives sont prises en comptes et sont mêmes vulgarisées en même temps que les dispositions pertinentes de la CCLAT au personnel des Ministères techniques concernés, aux leaders communautaires lors des campagnes de sensibilisation ou de formation.</p>			
3.2.2.10	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>			

3.2.3	9	Réglementation de la composition des produits du tabac		
		<p><i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i></p> <p>Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.2.3.1		– test et analyse de la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.2		– test et analyse des émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.3		– réglementation de la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.4		– réglementation des émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.3.5	<p>Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 9 (<i>Réglementation de la composition des produits du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p>			
3.2.3.6	<p>UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES</p> <p>Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'articles 9 et 10 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'articles 9 et 10 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatives.</p>			
3.2.3.7	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>			

3.2.4	10	Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.4.1		– exiger des fabricants et des importateurs de produits du tabac qu'ils communiquent aux autorités gouvernementales des informations relatives à :		
		• la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.4.2		– exiger la communication au public d'informations sur :		
		• la composition des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les émissions des produits du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.4.3	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 10 (<i>Réglementation des informations sur les produits du tabac à communiquer</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.2.4.4	UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'articles 9 et 10 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'articles 9 et 10 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatives .			
3.2.4.5	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.5	11	Conditionnement et étiquetage des produits du tabac <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.5.1	11	– faire en sorte que le conditionnement des cigarettes individuelles ou d'autres produits du tabac ne comporte pas de publicité ou de promotion ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.2	11.1(a)	– faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage ne contribuent pas à la promotion d'un produit par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant à ses caractéristiques, effets sur la santé, risques ou émissions ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.3	11.1(b)	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.4	11.1(b)(i)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient approuvées par l'autorité nationale compétente ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.5	11.1(b)(ii)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient utilisées tour à tour ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.6	11.1(b)(iii)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires soient claires, visibles et lisibles ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.7	11.1(b)(iii)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.6, la législation de votre pays exige-t-elle à titre minimum un style, une taille et une couleur de police de caractères permettant de rendre la mise en garde claire, visible et lisible ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.8	11.1(b)(iv)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires n'occupent pas moins de 30 % des faces principales ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.9		– faire en sorte que les mises en garde sanitaires occupent 50 % ou plus des faces principales ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.10	11.1(b)(v)	– faire en sorte que les mises en garde sanitaires se présentent sous la forme de dessins ou de pictogrammes ou incluent de tels dessins ou pictogrammes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.2.5.11		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, le Gouvernement est-il propriétaire du droit d'auteur de ces dessins ou pictogrammes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.12		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.5.10, accorderiez-vous une licence non exclusive et libre de redevance pour l'utilisation de mises en garde sanitaires élaborées sur votre territoire avec d'autres Parties ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.5.13	11.2	– faire en sorte que chaque paquet et cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent des informations sur :		
		• les constituants des produits du tabac	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les émissions des produits du tabac	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.14	11.3	– faire en sorte que les mises en garde et autres informations textuelles apparaissent sur chaque paquet et cartouche de produits du tabac et sur toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs dans la ou les langues principales du pays ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.5.15	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 11 (<i>Conditionnement et étiquetage des produits du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
	L'avant-projet de loi prend toutes les dispositions pertinentes de la CCLAT sur l'article 11 et ses Directives.			
3.2.5.16	<p>UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES</p> <p>Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'article 11 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'article 11 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatives.</p>			
3.2.5.17	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			

3.2.6	12	Éducation, communication, formation et sensibilisation du public <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.6.1	12(a)	– programmes d'éducation et de sensibilisation ? <i>(Veuillez vous référer aux programmes mis en œuvre depuis la présentation de votre rapport biennal.)</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.2		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, qui ces programmes visent-ils ?		
		• les adultes ou le grand public	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les enfants et les jeunes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les hommes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les femmes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les femmes enceintes	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les groupes ethniques	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser: les travailleurs)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.3		Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, tenez-vous compte des principales différences entre les groupes de population visés dans les programmes d'éducation et de sensibilisation du public ?		
		• âge	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sexe	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• niveau d'études	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• contexte culturel	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• situation socio-économique	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.4	12(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.6.1, ces programmes d'éducation et de sensibilisation du public couvrent-ils :		
		• les risques pour la santé liés à la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les risques pour la santé liés à l'exposition à la fumée du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les avantages du sevrage tabagique et des modes de vie sans tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
	12(f)	• les conséquences économiques préjudiciables de		
		- la production de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

		- la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les conséquences environnementales préjudiciables de		
		- la production de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		- la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.5	12(e)	Sensibilisation et participation des organisations et organismes suivants à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et de stratégies intersectoriels de lutte antitabac :		
		• des organismes publics ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des organisations non gouvernementales qui ne sont pas liées à l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des organismes privés ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.6	12	L'élaboration, la gestion et la mise en œuvre des programmes de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation du public sont-elles fondées sur la recherche et sont-elles soumises à des essais préalables, à un suivi et à une évaluation ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.7	12(d)	Des programmes de formation ou de sensibilisation et de prise de conscience appropriés et spéciaux en matière de lutte antitabac sont-ils prévus à l'intention :		
		• des agents de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des agents communautaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des travailleurs sociaux ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des professionnels des médias ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des éducateurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des décideurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• des administrateurs ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.6.8	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 12 (<i>Éducation, communication, formation et sensibilisation du public</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			

	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation - Université sana tabac: inscription de la signalisation d'interdiction de fumer sur les cartes d'étudiant
3.2.6.9	<p>UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES</p> <p>Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'article 12 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'article 12 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatives.</p>
3.2.6.10	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>

3.2.7	13	Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage		
		<p>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</p> <p>Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.2.7.1	13.2	– l'instauration d'une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac, de toute promotion et de tout parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, veuillez passer à la question 3.2.7.3.				
3.2.7.2	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.7.1, cette interdiction couvre-t-elle :			
	• la présentation et la visibilité des produits du tabac dans les points de vente ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	• l'Internet national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	• l'Internet mondial ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	• l'extension et/ou l'échange de marques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	• le placement de produits comme moyen de publicité ou de promotion ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	• la représentation du tabac ou de l'usage du tabac dans les produits des médias du divertissement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	• le parrainage par l'industrie du tabac de manifestations ou d'activités internationales et/ou de participants à celles-ci ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
	• les contributions de fabricants de tabac à toute autre entité pour des « causes socialement responsables » et/ou toute autre activité mise en œuvre sous l'égide de la « responsabilité sociale des entreprises » par l'industrie du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
• la publicité, la promotion et le parrainage transfrontières à partir de votre territoire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		

	13.7	<ul style="list-style-type: none"> les mêmes formes de publicité, de promotion et de parrainage transfrontières pénétrant sur votre territoire auxquelles s'applique la réglementation intérieure ? 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Veuillez passer à la question 3.2.7.12.				
3.2.7.3	13.2	Si vous avez répondu « non » à la question 3.2.7.1, êtes-vous empêché par votre Constitution ou des principes constitutionnels d'instaurer une interdiction globale de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.7.4	13.3	– d'appliquer des restrictions à toute publicité en faveur du tabac, toute promotion et tout parrainage ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.5	13.3	– d'appliquer des restrictions à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières à partir de votre territoire et ayant des effets transfrontaliers ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.7.6	13.4(a)	– d'interdire toutes les formes de publicité en faveur du tabac, de promotion et de parrainage qui contribuent à promouvoir un produit du tabac par des moyens fallacieux, tendancieux ou trompeurs, ou susceptibles de donner une impression erronée quant aux caractéristiques, aux effets sur la santé, aux risques ou émissions du produit ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.7.7	13.4(b)	– d'exiger qu'une mise en garde sanitaire ou d'autres mises en garde ou messages appropriés accompagnent toute publicité en faveur du tabac et toute promotion et tout parrainage ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.7.8	13.4(c)	– de limiter le recours à des mesures d'incitation directes ou indirectes qui encouragent l'achat de produits du tabac par le public ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.7.9	13.4(d)	– d'exiger de l'industrie du tabac qu'elle fasse connaître aux autorités gouvernementales compétentes les dépenses qu'elle consacre à la publicité, à la promotion et au parrainage encore non interdits ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.2.7.10	13.4(e)	– de limiter la publicité en faveur du tabac, la promotion et le parrainage :		
		• à la radio ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• à la télévision ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• dans la presse écrite ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• sur l'Internet national ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• sur l'Internet mondial ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• dans d'autres médias (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.2.7.11	13.4(f)	– de limiter le parrainage par l'industrie du tabac :		
		• de manifestations et d'activités internationales ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• de participants à de telles manifestations et activités ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Que vous ayez répondu « oui » ou « non » à la question 3.2.7.1, avez-vous :				
3.2.7.12	13.6	– coopéré avec d'autres Parties à la mise au point de technologies et d'autres moyens nécessaires pour faciliter l'élimination de la publicité transfrontières ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.7.13	13.7	– appliqué à la publicité, à la promotion et au parrainage transfrontières entrant sur votre territoire les mêmes sanctions que celles qui s'appliquent à la publicité, à la promotion et au parrainage intérieurs conformément à votre législation nationale ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.7.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 13 (<i>Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage</i>) au cours des trois dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.			
3.2.7.15	<p>UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES</p> <p>Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'article 13 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'article 13 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatifs.</p>			
3.2.7.16	Si vous avez d'autres informations pertinentes mais non couvertes par la présente section, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.			
	Le code de déontologie de la publicité en Côte d'Ivoire de 1988 interdit la publicité des produits du tabac sur les antennes de télévisions nationales. Dans les autres médias, la publicité n'est admise			

	que dans la mesure où elle ne vise pas les enfants.
--	---

3.2.8	14	Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique		
		<i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou avez-vous mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.2.8.1	14.1	– élaborer et diffuser des directives appropriées, globales et intégrées fondées sur des données scientifiques et sur les meilleures pratiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.2.8.2	14.1	– programmes visant à promouvoir le sevrage tabagique, y compris :		
		• campagnes dans les médias soulignant l'importance qu'il y a à cesser de fumer ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• programmes spécialement conçus pour :		
		○ les jeunes filles n'ayant pas l'âge légal et les jeunes femmes	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		○ les femmes	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		○ les femmes enceintes	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• services téléphoniques d'aide au sevrage tabagique	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• manifestations locales telles que des activités en rapport avec la Journée mondiale sans tabac ou une journée nationale sans fumée, le cas échéant ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		
3.2.8.3	14.2(a)	– concevoir et mettre en œuvre des programmes efficaces visant à promouvoir le sevrage tabagique, dans des lieux tels que :		
		• les établissements d'enseignement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les établissements de santé ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les lieux de travail ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les lieux de pratique de sports ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non		

3.2.8.4	14.2(b)	– inclure le diagnostic et le traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil sur le sevrage tabagique dans les programmes, plans et stratégies nationaux :			
		• de lutte antitabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• d'éducation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
3.2.8.5		– inclure des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac dans votre système de soins de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.6	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quelles structures de votre système de soins de santé offrent des programmes de diagnostic et de traitement de la dépendance à l'égard du tabac ?			
		• soins de santé primaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		• soins de santé secondaires et tertiaires	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		• soins de santé spécialisés (veuillez préciser: service de pneumo-phtisiologie)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		• centres de réadaptation	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.7	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, les services dispensés dans ces cadres sont-ils couverts par des crédits publics ou des systèmes de remboursement ?			
		• soins de santé primaires	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• soins de santé secondaires et tertiaires	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• soins de santé spécialisés (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input checked="" type="checkbox"/> Non

		<ul style="list-style-type: none"> centres spécialisés en aide au sevrage et traitement de la dépendance à l'égard du tabac 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Pleinement	Partiellement	Non
		<ul style="list-style-type: none"> centres de réadaptation 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
			Pleinement	Partiellement	Non
		<ul style="list-style-type: none"> autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			Pleinement	Partiellement	Non
3.2.8.8	14.2(b)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.5, quels professionnels de la santé et autres participent-ils aux programmes offrant un traitement de la dépendance à l'égard du tabac et des services de conseil ?			
		Les professionnels de santé :			
		<ul style="list-style-type: none"> médecins 	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> dentistes 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> médecins de famille 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> praticiens de médecine traditionnelle 	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> autres professions de santé (veuillez préciser) 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> infirmières 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> sages-femmes 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> pharmaciens 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> Les agents communautaires 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> Les travailleurs sociaux 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input type="checkbox"/>
					Non
3.2.8.9	14.2(c)	– la formation au traitement de la dépendance à l'égard du tabac figure-t-elle au programme de formation des professionnels de santé, soit pendant leurs études soit après, dans les écoles :			
		<ul style="list-style-type: none"> de médecine ? 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> de médecine dentaire ? 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non
		<ul style="list-style-type: none"> de soins infirmiers ? 	<input type="checkbox"/>	Oui	<input checked="" type="checkbox"/>
					Non

		<ul style="list-style-type: none"> • de pharmacie ? 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> • autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.10	14.2(d)	– faciliter l'accès à un traitement de la dépendance à l'égard du tabac, y compris aux produits pharmaceutiques et/ou le faciliter à un coût abordable ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
3.2.8.11	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, où et comment peut-on acheter légalement ces produits dans votre pays ?				
	Substituts à la nicotine				
3.2.8.12	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, quels produits pharmaceutiques sont-ils disponibles pour le traitement de la dépendance à l'égard du tabac sur votre territoire ?			
		<ul style="list-style-type: none"> • traitement de substitution de la nicotine 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> • bupropion 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> • varénicline 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
		<ul style="list-style-type: none"> • autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.2.8.13	14.2(d)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.2.8.10, quels sont les produits pharmaceutiques légalement disponibles pour le traitement de la dépendance à l'égard du tabac sur votre territoire ?			
		<ul style="list-style-type: none"> • traitement de substitution de la nicotine 	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> • bupropion 	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> • varénicline 	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input checked="" type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> • autres (veuillez préciser:) 	<input type="checkbox"/> Pleinement	<input type="checkbox"/> Partiellement	<input type="checkbox"/> Non
3.2.8.14	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 14 (<i>Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et de sevrage tabagique</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
	Elaboration d'un projet de protocole de sevrage tabagique.				
3.2.8.15	UTILISATION DES DIRECTIVES ADOPTÉES PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES				
	Veuillez utiliser l'espace ci-dessous pour fournir d'autres informations concernant l'utilisation des «Directives pour l'application de l'article 14 de la Convention-Cadre de l'OMS pour la lutte antitabac» sur le territoire relevant de votre juridiction (veuillez-vous référer à la section concernant l'article 14 des instructions détaillées pour répondre à cette question). Vous pouvez				

	aussi choisir de fournir des informations détaillées dans le cadre du questionnaire complémentaire sur l'utilisation des directives. Dans un cas comme dans l'autre, les réponses sont facultatives .
3.2.8.16	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.

3.3	Article	Mesures relatives à la réduction de l'offre de tabac (Réf. : articles 15 à 17)		
3.3.1	15	Commerce illicite des produits du tabac <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>		
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :		
3.3.1.1	15.2	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer l'origine des produits ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.2	15.2(a)	– exiger que tous les paquets et cartouches de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement extérieurs de ces produits comportent une marque pour aider à déterminer si le produit est légalement en vente sur le marché intérieur ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.3	15.2(a)	– exiger que les paquets et cartouches de produits du tabac destinés à la vente au détail ou en gros sur le marché intérieur comportent l'indication « Vente autorisée uniquement en ... » ou toute autre marque appropriée indiquant la destination finale du produit ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.4	15.2(b)	– mettre en place un régime pratique de suivi et de traçabilité des produits de manière à rendre le système de distribution plus sûr et de contribuer aux enquêtes sur le commerce illicite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.5	15.3	– exiger que les marques visées soient présentées lisiblement et/ou rédigées dans la ou les langues principales du pays ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.1.6	15.4(a)	– exiger le suivi et la collecte de données concernant le commerce transfrontières des produits du tabac, y compris le commerce illicite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.3.1.7	15.4(a)	– faciliter l'échange de cette information entre les autorités douanières, fiscales et autres, le cas échéant, et conformément à la législation nationale et aux accords bilatéraux et multilatéraux applicables ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.8	15.4(b)	– adopter ou renforcer des mesures législatives, assorties des sanctions et des recours appropriés, contre le commerce illicite des produits du tabac, y compris des cigarettes de contrefaçon et de contrebande ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.9	15.4(c)	– faire en sorte que le matériel de fabrication, les contrefaçons etc. dérivés du commerce illicite des produits du tabac qui ont été confisqués soient détruits au moyen si possible de méthodes respectueuses de l'environnement, ou éliminés conformément à la législation nationale ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.10	15.4(d)	– adopter et appliquer des mesures pour surveiller, vérifier et contrôler l'entreposage et la distribution des produits du tabac gardés ou circulant en franchise de droits ou de taxes ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.11	15.4(e)	– permettre la confiscation des produits dérivés du commerce illicite des produits du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.12	15.6	– encourager la coopération entre les organismes nationaux et les organisations intergouvernementales internationales et régionales compétentes, en ce qui concerne les enquêtes, les poursuites et les procédures pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac, l'accent étant mis sur la coopération aux niveaux régional et sous-régional ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.13	15.7	– octroyer des licences ou prendre d'autres mesures pour contrôler ou réglementer la production et la distribution des produits du tabac pour prévenir le commerce illicite ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.3.1.14	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 15 (<i>Commerce illicite des produits du tabac</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>Toujours est-il que cet aspect est pris en compte par l'avant projet de loi nationale antitabac qui sera proposée aux députés dans les prochaines semaines</p>			
3.3.1.15	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p> <p>Source :1) Base juridique sur le commerce illicite du tabac Décret N° 65-74 DU 06/03/1965 fixant les règles particulières de marquage des tabacs à fumer, des cigares et des cigarettes ; 2) loi N° 2013-865 du 23/12/2013 RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LE PIRATAGE</p>			

3.3.2	16	Vente aux mineurs et par les mineurs		
		<p>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</p> <p>Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.3.2.1	16.1	– interdire la vente de produits du tabac aux mineurs ? Si « oui », veuillez préciser l'âge légal:	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.2	16.1(a)	– exiger que tous les vendeurs de produits du tabac affichent visiblement et en évidence dans leurs points de vente l'avis d'interdiction de la vente de tabac aux mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.3	16.1(a)	– exiger qu'en cas de doute, chaque vendeur de produits du tabac demande à l'acheteur de prouver par des moyens appropriés qu'il a atteint l'âge légal ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.4	16.1(b)	– interdire de vendre des produits du tabac de toute manière les rendant directement accessibles, par exemple sur les étagères des magasins ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.5	16.1(c)	– interdire la fabrication et la vente de confiseries, en-cas, jouets ou autres objets ayant la forme de produits du tabac attrayants pour les mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.6	16.1(d)	– interdire la vente de produits du tabac au moyen de distributeurs automatiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Si vous avez répondu « oui » à la question 3.3.2.6, veuillez passer à la question 3.3.2.8.				
3.3.2.7	16.1(d)	Si vous avez répondu « non » à la question 3.3.2.6, assurez-vous que les distributeurs automatiques de produits de tabac ne sont pas accessibles aux mineurs et ne font pas de promotion pour la vente de ces produits aux mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.8	16.2	– interdire et/ou encourager l'interdiction de la distribution gratuite de produits du tabac :		
		• au public ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• aux mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.9	16.3	– interdire la vente de cigarettes à la pièce ou par petits paquets ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.10	16.6	– prévoir des sanctions à l'encontre des vendeurs et des distributeurs afin d'assurer l'application ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

3.3.2.11	16.7	– interdire la vente de produits du tabac par les mineurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.2.12	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 16 (<i>Vente aux mineurs et par les mineurs</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p> <p>L'avant-projet de loi prend en compte cet aspect.</p>			
3.3.2.13	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>			

3.3.3	17	<p>Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables <i>(Veillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i></p> <p>Avez-vous adopté ou mis en œuvre, le cas échéant, des mesures ou des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.3.3.1	17	– promouvoir des solutions de remplacement économiquement viables pour :		
		• les cultivateurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les travailleurs ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les vendeurs de tabac au détail ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.3.3.2	<p>Veillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 17 (<i>Fourniture d'un appui à des activités de remplacement économiquement viables</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.</p>			
3.3.3.3	<p>Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.</p>			

3.4	Article	Autres mesures et politiques (Réf. : articles 18-21)			
3.4.1	18	Protection de l'environnement et de la santé des personnes <i>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</i>			
		Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :			
3.4.1.1	18	– application de mesures concernant la culture du tabac sur votre territoire tenant compte :			
		• de la protection de l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
		• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.1.2	18	– application de mesures en matière de fabrication de produits du tabac sur votre territoire tenant compte :			
		• de la protection de l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
		• de la santé des personnes eu égard à l'environnement ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.1.3	Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 18 (<i>Protection de l'environnement et de la santé des personnes</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
3.4.1.4	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				

3.4.2	19	Responsabilité (Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)			
3.4.2.1	19.1	Votre législation antitabac prévoit-elle des mesures en matière de responsabilité pénale en cas de violation de la loi ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.2.2		Avez-vous des dispositions distinctes en matière de responsabilité pénale concernant la lutte antitabac (en dehors de la législation antitabac) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.2.3		Avez-vous des mesures en matière de responsabilité civile propres à la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.2.4		Avez-vous des dispositions générales en matière de responsabilité civile qui pourraient s'appliquer à la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.2.5		Avez-vous des dispositions en matière de responsabilité civile ou pénale qui prévoient une indemnisation en cas d'effets nocifs pour la santé et/ou le remboursement des frais médicaux, sociaux ou autres frais connexes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.2.6		Une personne de votre territoire a-t-elle intenté une action à responsabilité pénale et/ou civile, y compris d'indemnisation le cas échéant, contre une entreprise productrice de tabac en raison d'effets sanitaires préjudiciables entraînés par la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.2.7		Avez-vous pris, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives et/ou autres contre l'industrie du tabac en vue d'un remboursement total ou partiel des frais médicaux, sociaux et autres frais connexes liés à la consommation de tabac sur votre territoire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Sans objet
3.4.2.8	Veuillez fournir une brève description de tout progrès accompli, le cas échéant, dans l'application de l'article 19 (<i>Responsabilité</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.				
	cet aspect est pris en compte par l'avant-projet de loi nationale antitabac.				
3.4.2.9	Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.				

3.4.3	20	Recherche, surveillance et échange d'informations		
		<p>(Veuillez cocher « oui » ou « non ». Pour les réponses affirmatives, veuillez fournir un bref résumé dans l'espace prévu à la fin de la section et joindre la documentation pertinente. Veuillez le cas échéant fournir la documentation disponible dans l'une des six langues officielles.)</p> <p>Avez-vous adopté et appliqué, le cas échéant, des mesures législatives, exécutives, administratives ou autres ou mis en œuvre, le cas échéant, des programmes dans l'un quelconque des domaines suivants :</p>		
3.4.3.1	20.1(a)	– développer et/ou encourager la recherche portant sur :		
		• les déterminants de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les conséquences de la consommation de tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• les indicateurs sociaux et économiques concernant la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• la consommation de tabac chez les femmes, et plus particulièrement chez les femmes enceintes ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• les déterminants et les conséquences de l'exposition à la fumée du tabac ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		• l'identification de programmes efficaces pour traiter la dépendance à l'égard du tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• l'identification d'autres modes de subsistance ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
	• autres (veuillez préciser:)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
3.4.3.2	20.1(b)	– formation et soutien de toutes les personnes qui participent à des activités de lutte antitabac, y compris la recherche, la mise en œuvre et l'évaluation ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.3.3	20.3(a)	– un système national de surveillance épidémiologique :		
		• des tendances de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des déterminants de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des conséquences de la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
		• des indicateurs sociaux, économiques et sanitaires concernant la consommation de tabac ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
	• de l'exposition à la fumée du tabac?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	

		<ul style="list-style-type: none"> d'autres informations pertinentes (veuillez préciser :) 	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.3.4	20.3.a)	Si vous avez répondu « oui » à la question 3.4.3.3, veuillez indiquer l'ensemble des enquêtes conduites en mentionnant la date d'exécution.		
3.4.3.5	20.3.a)	Eu égard à la question 3.4.3.3, votre pays envisage-t-il de répéter l'une des enquêtes susmentionnées ou d'en entreprendre une nouvelle sur le tabac dans les trois à cinq ans qui suivent la réalisation de la dernière ? Veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous.		
		Oui; il s'agit des tendances de la consommation de tabac.		
3.4.3.6	20.4	– l'échange aux niveaux régional et mondial d'informations nationales du domaine public :		
		<ul style="list-style-type: none"> informations scientifiques, techniques, socio-économiques, commerciales et juridiques ? 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> informations sur les pratiques de l'industrie du tabac ? 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> informations sur la culture du tabac ? 	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
3.4.3.7	20.4(a)	– une base de données actualisée concernant :		
		<ul style="list-style-type: none"> les lois et règlements sur la lutte antitabac ? 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> un ensemble d'informations sur l'application des lois antitabac ? 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
		<ul style="list-style-type: none"> la jurisprudence pertinente ? 	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
3.4.3.8		Veuillez fournir une brève description des progrès accomplis dans l'application de l'article 20 (<i>Recherche, surveillance et échange d'informations</i>) au cours des deux dernières années ou depuis la présentation de votre dernier rapport.		
		Participation aux rencontres régionales ou internationales.		
3.4.3.9		Si vous avez d'autres informations pertinentes relevant de la présente section mais non couvertes par celle-ci, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.		

4. COOPÉRATION ET AIDE INTERNATIONALES

Note : L'objet de cette section est d'aider le Secrétariat de la Convention à faire correspondre les compétences et les ressources disponibles avec les besoins recensés aux niveaux national, sous-régional, régional et international.

	Article	En application de l'article 21.1.c) et conformément à l'article 26, avez-vous soit fourni soit reçu une aide financière ou technique (que ce soit par des voies unilatérales, bilatérales, régionales, sous-régionales ou d'autres voies multilatérales, y compris par le biais d'organisations intergouvernementales internationales et régionales ou non gouvernementales ou d'institutions financières et de développement compétentes) pour l'élaboration et le renforcement de programmes de lutte antitabac complets dans les pays en développement Parties et les Parties à économie en transition dans l'un quelconque des domaines suivants :	Aide fournie	Aide reçue
4.1	22.1(a)	– mise au point, transfert et acquisition de technologies, de connaissances et de capacités liées à la lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	22.1(b)	– fourniture de compétences techniques, scientifiques, juridiques ou autres pour établir et renforcer les stratégies, les plans et les programmes nationaux de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.3	22.1(c)	– programmes de formation ou de sensibilisation adaptés au personnel concerné conformément à l'article 12 ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.4	22.1(d)	– mise à disposition de matériels, d'équipements et de fournitures ainsi que du soutien logistique nécessaires aux stratégies, plans et programmes de lutte antitabac ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.5	22.1(e)	– définition des méthodes de lutte antitabac, y compris pour le traitement complet de l'addiction nicotinique ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	22.1(f)	– promotion de la recherche visant à rendre le coût du traitement complet de l'addiction nicotinique plus abordable ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.7	Si vous avez répondu « oui » à l'une quelconque des questions 4.1-4.6, veuillez préciser la ou les Parties dont vous avez reçu une aide ou à qui vous avez fourni une aide.			
	OMS et union internationale de lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires			

4.8	Veillez fournir des informations sur toute aide fournie ou reçue dans l'espace ci-après.
	Renforcement de capacité, documentation, élaboration des documents d'orientation.
4.9	Si vous n'avez ni reçu ni fourni une aide dans l'un quelconque des domaines susmentionnés, veuillez préciser toute aide financière ou technique envisagée, le cas échéant.
4.10	Avez-vous encouragé des organisations intergouvernementales compétentes internationales et régionales et des institutions financières et de développement dans lesquelles vous êtes représenté à fournir une aide financière aux pays en développement Parties ou aux Parties à économie en transition pour les aider à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <i>(Veillez vous référer à l'article 26.4)</i>
4.11	Si vous avez répondu « oui » à la question 4.10, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.

5. PRIORITÉS ET OBSERVATIONS

5.1	Quelles sont les priorités pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac sur votre territoire ?
	<ul style="list-style-type: none"> - l'adoption d'une loi nationale antitabac dont le processus a été entamé; - ratification du protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. - la validation d'un protocole national de sevrage tabagique et l'intégration des activités de prise en charge des sujets dépendants à la nicotine dans les structures sanitaires. - renforcement des capacités des acteurs de la lutte antitabac
5.2	Avez-vous recensé des écarts particuliers entre les ressources disponibles et les besoins évalués pour l'application de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.3	Si vous avez répondu « oui » à la section 5.2, veuillez fournir des précisions dans l'espace ci-après.
5.4	Quels sont le cas échéant les obstacles ou problèmes autres que le manque de ressources que vous avez rencontrés dans l'application de la Convention ? <i>(Veillez vous référer à l'article 21.1.b))</i>
	Interférence de l'industrie du tabac.
5.5	Veillez fournir toute autre information pertinente non couverte ailleurs que vous jugez importante.
5.6	Vos suggestions pour l'élaboration ultérieure et la révision de l'instrument de notification :

Fin de l'instrument de notification